

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GÉNÉRALES (THEG)

Travaux hydrauliques et entreprises générales
(*La Journée industrielle*, 31 août 1919)

Grenoble, 29 août. — Une société anonyme vient de se former sous cette dénomination. Elle a pour objet, l'étude et l'exécution soit seule, soit en collaboration avec d'autres personnes ou sociétés, de tous travaux publics ou privés, tels que constructions de bâtiments de toutes sortes, voies ferrées, canaux, routes, ports, aménagements de chutes, établissement de canalisations d'eau, de lignes de transport, d'énergie électrique, en un mot, toutes entreprises publiques ou privées.

Le siège est à Grenoble, 2, rue de la Liberté.

Le capital est fixé à 1 million en actions de 500 fr. dont 200 d'apports.

Les premiers administrateurs sont : MM. Joseph Pascal, Suisse, entrepreneur de travaux publics, à Grenoble, rue Général-Rambaud, n° 32 ; Louis Bertoye, ingénieur, à Grenoble, cours Saint-André, 44 ; Henri Thibaud ¹, administrateur des colonies, à Grenoble, rue Villard, 10 ; Joseph Merceron-Vicat, industriel, à Grenoble, 1, rue Molière ; Joseph Delamarche ², ingénieur civil des mines, à Grenoble, rue Félix-Poulat ; Paul Jordan ³, ingénieur des mines, à Paris, 4, rue de Luynes, et Paul Experton ⁴, industriel, à Rives.

¹ Henri Thibaud (Grenoble, 1871-Grenoble, 1928) : officier du génie sorti du rang. Mission étude du Haut Sénégal (24 nov. 1905-18 nov. 1907). Intoxication par les gaz asphyxiants (31 jan. 1917). Officier de la Légion d'honneur du 28 déc. 1918.

² Joseph Delamarche : né le 29 janvier 1870. Chevalier de la Légion d'honneur du 3 août 1929 comme directeur de la Société des conduites et poteaux en ciment armé (Cepeca)(groupe Vicat), membre de la Société hydrotechnique de France. Avis de décès à Grenoble : *Le Figaro*, 13 novembre 1940.

³ Paul Jordan (1872-1939) : polytechnicien, ingénieur en chef du corps des mines, directeur de l'Union des mines marocaines (1912). Voir [encadré](#).

Représentant ici la Société des ciments Vicat, qu'il présidait.

⁴ Paul Experton : ingénieur civil des mines, administrateur de la Société des ciments Vicat et, plus tard, de la Société anonyme pour la construction et l'entretien de routes (SACER).

Henri de PEYERIMHOFF, président (1920-1940)

Administrateur d'une cinquantaine de sociétés,
dont la Société des mines de houille de Blanzky qu'il représente ici
Président de l'Union des mines (1923-1932). Voir [encadré](#).

Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales
(*La Journée industrielle*, 26 février 1920)

Grenoble, 25 février. — Cette société anonyme, dont le siège est. 2, rue de la Liberté, à Grenoble vient de porter son capital de 1 à 2 millions par l'émission au pair de 2.000 actions de 500 fr. L'assemblée extraordinaire chargée de régulariser cette augmentation a nommé comme nouveaux administrateurs MM. Henri de Peyerimhoff, administrateur des Houillères de Blanzky, à Paris, rue Séguier, 16 ; Joseph de Morgues, ingénieur-conseil des Houillères de Blanzky, à Saint-Bérain-sur-Dheune (Saône-et-Loire), et Paul Darcy, administrateur des Houillères de Blanzky, à Paris, avenue Matignon, 3.

Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales
(*La Journée industrielle*, 4 juin 1920)

Grenoble. 2 juin. — Cette société, dont le siège est 2, rue de la Liberté, à Grenoble, porte son capital de 2 à 3 millions par l'émission au pair de 2.000 actions nouvelles de 500 francs.

Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales
(*La Journée industrielle*, 3 août 1920)

Grenoble, 1^{er} août. — Sous cette dénomination s'est constituée, il y a un an, une société anonyme au capital de 3 millions, groupant les grandes entreprises grenobloises Pascal et Bertoye.

Elle est devenue une filiale de la Société des Mines de Blanzky, dont un administrateur est actuellement président du conseil d'administration.

La société exécute pour les Mines de Blanzky des travaux considérables à Montceau-les-Mines et équipe à leur intention une chute dans le Jura.

Elle a pris en charge également de nombreuses entreprises dans la région des Alpes, s'occupant de l'établissement des dossiers de captation de chutes comme de l'équipement de ces chutes et de la construction complète des usines.

[Travaux pour le compte des [Éts Beccat](#)]

La société exécute d'importants travaux à Rumilly (Haute-Savoie), pour l'équipement d'une chute destinée à alimenter en force motrice les aciéries que les Établissements Beccat, de Paris, font édifier à Bonneville.

Elle travaille encore à l'utilisation de la chute de la Chartreuse de Vaucluse, près d'Avignon ⁵.

Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales
(*La Journée industrielle*, 2 août 1921)

Grenoble, 31 juillet. — Le premier exercice de cette société, dont les résultats viennent d'être communiqués aux actionnaires, a été marqué par un important effort d'organisation qui a eu pour objet, la création d'un bureau d'études susceptible de satisfaire à tous les besoins immédiats des chantiers et d'établir tous les projets qui pourraient être demandés par la clientèle, ainsi que l'acquisition d'un outillage d'entreprise, en rapport avec l'importance des travaux à exécuter.

Étant donné le développement des affaires sociales, le capital, qui avait été fixé d'abord à un million, puis à trois millions, sera porté prochainement à cinq millions.

Le bénéfice net de l'exercice a été de 210.496 francs 87 et un dividende de 6 % a été attribué aux actionnaires.

Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales
(*La Journée industrielle*, 22 novembre 1921)

Grenoble, 20 novembre. — L'augmentation du capital de 3 à 5 millions annoncée en juillet dernier, est définitivement réalisée. L'assemblée qui a ratifié cette opération a élu, en outre, comme nouvel administrateur : M. Louis de Boisgelin, administrateur de la Compagnie des Mines de Dourges.

Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales
(*La Journée industrielle*, 28 juillet 1922)

Grenoble, 26 juillet. — Cette société anonyme, au capital de 5 millions, qui a son siège 2, rue de la Liberté, à Grenoble, émet actuellement 6.000 bons décennaux de 500 fr. portant intérêt à 6 1/2 %.

Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales
(*La Journée industrielle*, 10 septembre 1922)

Lyon, 8 septembre. — Cette société, au capital de 5 millions, dont le siège est à Grenoble, a tenu dernièrement son assemblée générale.

L'exercice 1921-1922 laisse un bénéfice de 374.617 fr. et la répartition comporte l'intérêt statutaire de 6 %, plus un super-dividende de 10 fr. par action.

⁵ Pour Industrie et Force, filiale de Blanzay.

D'autre part, cette société procède actuellement à l'émission de 6.000 bons décennaux de 500 fr. 6 %.

TENTATIVE DE SAUVETAGE DES ÉTS BECCAT

CONSTITUTION

Société hypothécaire des Entreprises hydro-électriques et générales
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 8 novembre 1922)

Capital 1 million de francs divisé en 2.000 actions de 500 fr. Siège social, à Paris, 55 rue de Châteaudun. Conseil d'administration : Banque Charpenay, Banque Chevignard ⁶, MM. de Bellescize ⁷, Castel ⁸, Jordan et Société des Travaux hydrauliques et Entreprises générales. Statuts déposés chez M^e Chavane, à Paris. — *Affiches Parisiennes*, 17 novembre 1922.

Société hypothécaire des Entreprises hydro-électriques et générales
(*La Journée industrielle*, 19 novembre 1922)

Comme premiers administrateurs sont nommés : ... G. de Bellescize....

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GENERALES (T.H.E.G.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 juin 1923)

L'assemblée ordinaire tenue le 27 juin a approuvé les rapports et les comptes de l'exercice 1922. Le bénéfice d'exploitation a atteint 2.049.712 fr. Après dotation de 683.918 fr. pour amortissement du matériel et déduction faite des charges normales, le bénéfice net ressort à 322.414 fr.

Le dividende brut a été fixé à 30 fr. ; il sera mis en paiement à la date qui sera fixée ultérieurement par le conseil d'administration, vraisemblablement en octobre prochain comme précédemment.

Transfert du siège de Grenoble à Paris.

L'activité se concentre sur la reconstruction des régions libérées, l'aménagement de chutes d'eau et, surtout, les travaux avec les compagnies houillères.

Établissements Beccat

(*La Journée industrielle*, 23 octobre 1923)

⁶ Banque Chevignard, Dijon : liée aux Mines de Blanzky. Elle se transforme en 1929 en Banque générale de Bourgogne avec l'appui de l'Union des mines et de la Société nancéienne.

⁷ Gonzague de Bellescize (1865-1957) : ingénieur E.C.P., président de la [Compagnie financière et industrielle](#). Administrateur des Éts Beccat.

⁸ Jules Castel : administrateur délégué du Crédit havrais, son représentant aux Éts Beccat.

Les créanciers de cette société se sont réunis le 18 octobre courant, sous la présidence de M. Bellescize, [...].

À la suite de cet exposé, l'assemblée des créanciers a décidé d'accorder à la société un délai de trois semaines, et a approuvé la nomination d'un comité composé de la Banque Générale du Nord, la Société de Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales et la Société d'Etudes et de Constructions Métallurgiques.

1924 (mars) : Louis Bertoye prend la présidence des Éts Beccat à la dérive

Annuaire industriel, 1925 :

TRAVAUX HYDRAULIQUES (ENTREPRISES de GRANDS)

103, r. La-Boétie, Paris. 8^e.

1925 : marché des égouts de Damas, mais échec à Beyrouth.
Travaux au Maroc et en Tunisie.

1928 : marchés avec la Marine nationale et les Travaux maritimes. Construction de batteries et du camp d'aviation de Campo del'Oro (Corse). Installation à Cherbourg, puis Toulon, Marseille, Lanvéoc-Poulmic.

Theg

Travaux hydrauliques et entreprises générales
(*La Journée industrielle*, 23 juin 1928)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1927, se soldant par un bénéfice net de 556.406 fr. 38, qui a été affecté aux amortissements.

MM. Henri de Boisgelin, Demange, Maurice Tilloy ⁹ et Waymel ¹⁰ ont été élus administrateurs.

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GENERALES (T.H.E.G.)

(*La Journée industrielle*, 20 juin 1929)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1928 présentant un solde bénéficiaire de 1.626.827 fr. 95.

Le dividende a été fixé à 8 %, soit 40 fr. brut par action B privilégiée, payable à partir du 1^{er} octobre prochain.

⁹ Maurice Tilloy (1888-1960) : fils de Maurice Tilloy (président des Mines d'Ostricourt) et de Marthe Mélanie Le Bourgeois. Administrateur des Mines d'Ostricourt (1922), des Plantations de caoutchouc de Siboga, de la Société franco-néerlandaise de culture et de commerce et entreprises générales (THEG) et de Fulmen.

¹⁰ Eugène Waymel (1868-1940) : ingénieur des mines, directeur général des Mines de Dourges. Leur représentant à l'Électrique des houillères Pas-de-Calais (1921), à Carburants et Produits de Synthèse (1927), Huiles, goudrons et dérivés (1929), Société algérienne des pétroles de Tliouanet, Compagnie générale de traction sur les voies navigables...

M. de Morgues, administrateur sortant, a été réélu, et M. Hippolyte Enselme ¹¹, nommé membre du conseil d'administration.

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GENERALES (T.H.E.G.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 juin 1929)

Réunis le 19 juin en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1928 présentant un solde bénéficiaire de 1 million 1126.827 francs contre 660.405 francs en 1927.

Le dividende a été fixé à 8 %, soit 40 fr. brut par action B privilégiée. payable à partir du 1^{er} octobre prochain. Une somme de 1.438.139 fr. a été affectée aux amortissements.

1931 (février) : obtention du marché du [barrage de l'Oued Ksob](#), dans le Constantinois (Algérie)

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GENERALES (T.H.E.G.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 12 août 1931)

Le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette entreprise de travaux publics sur les opérations et résultats de l'exercice 1930, signait les faits suivants :

Les marchés obtenus et en cours dépassent 100 millions.

Le chiffre des travaux exécutés en 1930 a été supérieur de 16 % à celui de 1929.

Les bénéfiques se sont élevés à 1.991.805 fr. 55, dépassant de 20 % ceux de l'exercice précédent.

Ces bénéfiques, après prélèvement de 1 million 526.669 fr. 93. affectés aux amortissements et réserves. permettent la distribution d'un dividende de 8 % aux actions B et de 6 % aux actions A.

Ces dividendes, l'assemblée ayant ratifié à l'unanimité les propositions du conseil, sont payables, sous déduction des impôts, à partir du 15 octobre prochain, aux caisses

¹¹ Hippolyte Enselme (Bourgoin-Jallieu, 1872-Paris XV^e, 1950) : fils de M^{me} veuve Marie Duclos, marchande de bois. Marié en 1912, à Paris VII^e, avec Marthe Julie Eymeoud. Polytechnique, École d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau. En mission en Chine (1899), en ramène À *Travers la Mandchourie. Le chemin de fer de l'Est chinois. Mission Bouillane de Lacoste*, Jules Rueff éditeur, Paris, 1903. Au service géographique de l'armée (oct. 1905). En mission en Perse (fév. 1906). Contrôleur adjoint de l'administration de l'armée (1909), officier de la Légion d'honneur du 4 mai 1916 : contrôleur de 1^{re} classe de l'administration de l'armée, adjoint au secrétariat d'État de l'artillerie et des munitions, administration centrale des poudres et explosifs.

Puis administrateur de la Stéréographie (S.A., 1919), administrateur délégué de la Société de Produits chimiques et de charbonnages (avec Audy et Corbin) et de la Société an. pour la construction et l'entretien des routes (SACER) (S.A., 1920), administrateur des Papeteries de France (ces trois dernières avec Hippolyte Bouchayer), des Éts Chacornac et Bouche, mécanique à St-Étienne (1929), de Gaumont Franco-film Aubert (1931)...

Sa cooptation à la THEG paraît liée à ses compétences, à son rôle à la SACER et au lien qu'il y avait établi avec Merceron-Vicat, et ne saurait en tout cas être réduite à l'intention de faciliter les marchés avec l'armée.

de l'Union des Mines, 9, rue Louis-Murat, à Paris, sur présentation, pour les actions A au porteur, du coupon n° 4.

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GENERALES (T.H.E.G.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 juin 1932)

L'assemblée ordinaire du 18 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1931 faisant apparaître un solde bénéficiaire de 2.600.269 fr. sur lequel il a été affecté 2 101.831 fr. aux amortissements et provisions.

Le dividende a été fixé à 8 % pour les actions B de priorité et à 6 % pour les 10.000 actions A.

Il a été reporté à nouveau 21.757 fr.

Le rapport indique que la situation économique a pesé sur les travaux privés et que la société en a ressenti les pénibles effets, principalement dans ses secteurs d'Hénin-Liétard et de Montceau-les-Mines dont l'activité s'est notablement amoindrie. Les travaux publics proprement dits, vers lesquels la société s'est de plus en plus orientée, ont été, par contre, assez abondamment offerts, mais la concurrence a été vive et les marchés, dans les derniers mois de l'année, ont été arrachés avec des rabais fort élevés. Néanmoins le carnet de la société est encore suffisamment garni pour lui assurer une activité favorable pendant toute l'année 1932. Le chiffre d'affaires en 1931 s'est approché de 40 millions et a été supérieur de 10 % à celui de l'année précédente.

Les secteurs de la société de Brest et de Toulon ont trouvé leur aliment principal dans l'exécution de marchés divers qui ont été passés avec l'administration des travaux maritimes. Les chantiers de Corse ont été des plus productifs et se sont assurés dans les premiers mois de 1932 la construction de deux lots du chemin de fer de Solenzara à Porto-Vecchio sur la côte orientale.

La société est toujours installée en Syrie où elle achève des travaux d'adduction d'eau à la ville de Damas. En Algérie, les installations pour la construction du barrage sur le Ksob sont en voie d'achèvement.

M. H. de Peyerimhoff, administrateur sortant, a été réélu.

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GENERALES (T.H.E.G.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 25 juin 1933)

L'assemblée ordinaire des actionnaires, tenue le 23 juin, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1932, faisant ressortir un solde bénéficiaire de 3.208.193 fr. 32. pour un produit industriel de 9.919.702 fr. 94.

Après affectation de 2 411.447 fr. 54 aux amortissements et provisions, le dividende a été fixé à 10 % pour les actions A et B. soit 50 francs par titre. Il sera mis en paiement à partir du 15 octobre à raison de, net : 42 francs par action nominative et 41 fr. 18 par action au porteur.

L'assemblée a renouvelé les pouvoirs de MM. Paul Darcy et Joseph Delamarche, administrateurs sortants ; elle a ratifié la nomination de M. Lucien Petit ¹² en qualité d'administrateur.

Les résultats obtenus pendant l'exercice 1932, sont favorables. Le montant des travaux exécutés a été supérieur de 30 % à celui de l'exercice précédent et les profits en

¹² Lucien Petit (1873-1949), polytechnicien, inspecteur des finances, ancien sous-gouverneur du Crédit foncier de France et président des Éts Bertagna, voir [encadré](#).

augmentation de plus de 50 % ; par ailleurs, les divers chantiers de la société, pourvus d'une main-d'œuvre suffisante et approvisionnée à des prix intéressants, ont fait preuve d'une activité soutenue.

La société a vendu ses terrains et immeubles de Grenoble ; d'autre part, elle a acheté les terrains d'exploitation de sa carrière de la colline du Roule à Cherbourg et elle a accru la superficie de ceux qu'elle possédait à Brest aux abords de son chantier de Poulmic.

La société a tiré un profit intéressant de l'exploitation de ses carrières de Cherbourg, du Plessis et de Lagoubran. Quant à celle de Chagny, faute de commandes suffisantes, elle en a suspendu l'exploitation dans les derniers mois de 1932.

La production des divers chantiers a été régulière et satisfaisante ; parmi les principaux ouvrages exécutés ou en cours d'exécution, le rapport signale : la nouvelle centrale à vapeur des Mines de Dourges à Hénin-Liétard, la base aéronautique du Poulmic, près de Brest, les môles-abris des petits ports de la presqu'île de Pemarch, les réservoirs souterrains à mazout d'Ajaccio, les voies ferrées de la Côte orientale de la Corse [et le barrage sur l'oued Ksob en Algérie](#).

Le carnet de commandes est encore suffisamment garni. Néanmoins, certains des marchés importants étant en voie d'achèvement, le conseil se préoccupe d'en obtenir de nouveaux.

Theg (Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales)
(*La Journée industrielle*, 24 juin 1934)

L'assemblée ordinaire tenue le 22 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1933 se soldant par un bénéfice net de 3.418.294 francs.

Le dividende a été maintenu à 50 fr. brut par action.

Société de Travaux pour la France et l'Étranger*
(*La Journée industrielle*, 28 juillet 1934)

Sous cette dénomination vient d'être formée une société anonyme ayant pour objet toute entreprise de travaux publics ou particuliers.

Le siège est à Paris, 39, avenue de Friedland.

Le capital est fixé à 500.000 fr, en 5.000 actions de 100 fr., toutes souscrites en numéraire.

Les premiers administrateurs sont : MM. Pierre Dalbouze, à Paris, 63. avenue Niel ; Paul Gille, à Paris, 39, rue Scheffer, ingénieur en chef du génie maritime (réserve) ; la société anonyme Ateliers et Chantiers Maritimes du Sud-Ouest et de Bacalan, au capital de 32 millions de fr. à Paris. 103, rue La-Boétie ; la société anonyme Établissements Fourré et Rhodes, au capital de 9 millions de fr., à Paris, 9, rue Fortuny, [et la société de Travaux Hydrauliques et d'Entreprises Générales, société anonyme, au capital de 7 millions de fr., à Paris, 35, rue Saint-Dominique](#).

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GENERALES (T.H.E.G.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 juillet 1935)

L'assemblée du 28 juin 1935 a approuvé les comptes de l'exercice 1934 qui présentent un solde créditeur de 783.466 fr., affecté en totalité en augmentation des réserves et provisions diverses.

MM. Tilloy et Waymel, administrateurs sortants, ont été réélus.

DANS LES SOCIÉTÉS
Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales (Theg)
(*La Journée industrielle*, 16 juin 1936)

Les comptes de l'exercice 1935, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 29 juin, se soldent par un bénéfice de 2.521 247 fr. que le conseil proposera de reporter à nouveau.

L'an dernier, le bénéfice de 783 466 fr. avait été également reporté à nouveau.

Travaux hydrauliques et Entreprises générales (Theg)
(*La Journée industrielle*, 18 juin 1937)

Les comptes de l'exercice 1936, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 29 juin, se soldent par un bénéfice brut de 1.757.720 fr. contre 2.521.244 fr. pour l'exercice précédent.

Le conseil proposera d'affecter cette somme aux amortissements et provisions. comme l'an dernier.

Barrage de Pannessière (puis Pannecièrre)(Morvan)

Études : André Coyne, Fernand Cuq.
Adjudicataires : THEG : barrage. Huguet : ponts et une partie des nouvelles routes. Trois entreprises locales : reste des routes.
Début des travaux : 29 septembre 1937. Difficultés de recrutement.
1938 : galerie de dérivation de l'Yonne ; cité de chantier.
Printemps 1939 : début des travaux de bétonnage.
3 septembre 1939 : déclaration de guerre, désorganisation du chantier.
17 juin 1940 : occupation du chantier par les troupes allemandes.
Novembre 1940 : redémarrage au ralenti : manque de personnel, d'argent, de ciment, de gasoil. Usage de ciment Portland à défaut du ciment de laitier de Crugey (Côte-d'Or) : alcali-réaction.
Mai 1942 : arrêt des travaux sur ordre de l'occupant. Affectation des machines au mur de l'Atlantique.
Mars 1946 : on se concentre sur les routes et les ponts.
1947 : 5 à 600 ouvriers, aux trois quarts de la région.
1950 : inauguration.
2011-2013 : réhabilitation, mise aux normes.

MUTATIONS

(Bulletin municipal officiel de la ville de Paris, 10 février 1935)

M. Dennes (*Henri-Pierre-Jean*), commis-dessinateur à la Direction générale des Travaux, est affecté à la subdivision des travaux chargée de procéder aux études relatives à la construction du barrage réservoir de Pannessière-Chaumard, en remplacement numérique de M. Tavès, ingénieur-adjoint des Travaux publics de la Ville de Paris qui a reçu une autre affectation.

SOCIÉTÉ

Theg

ANONYME

Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales

AU CAPITAL DE 7 MILLIONS DE FRANCS

35, RUE SAINT-DOMINIQUE, PARIS-7^e

Registre de Commerce : Seine 208-919

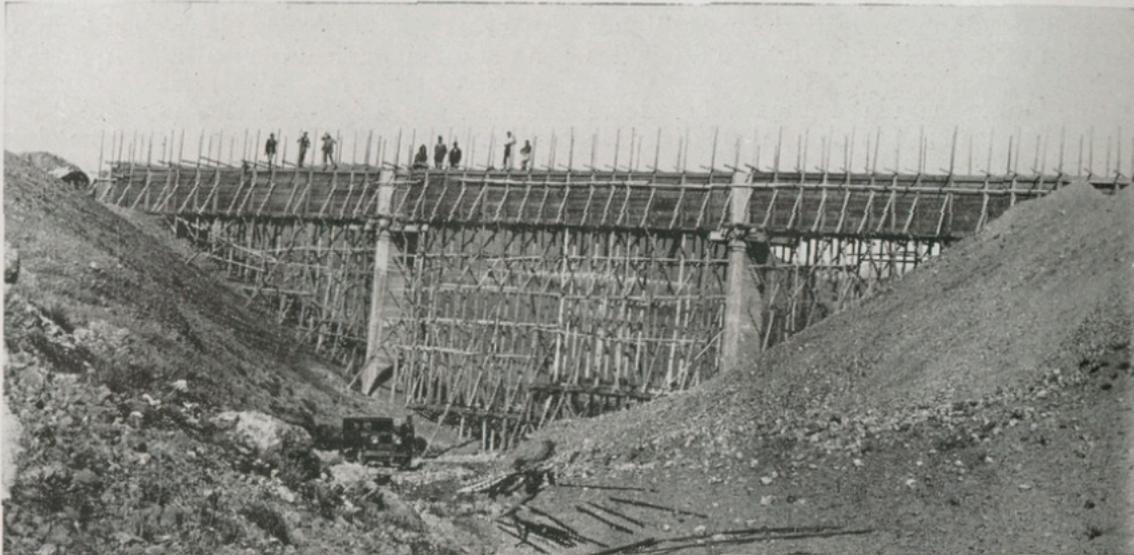
BUREAU A DAMAS (SYRIE), AVENUE HENRI-PONSOT

ÉTUDES ET ENTREPRISES GÉNÉRALES DE TOUS
TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL :

Chutes d'eau, Canaux, Égouts, Adduction d'eau,
Barrages, Bâiments industriels, Ponts, etc., etc.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES HORS MÉTROPOLE :

Adduction d'eau d'Aïn el Figeh (Damas), Syrie.
Travaux d'irrigation à Yamouneh (Liban). Sur-
élévation du barrage de Homs (Syrie). Grand
barrage en béton armé sur l'oued Ksob (Algérie).



CONSTRUCTION DE L'AQUEDUC DE DOUMAR (Adduction d'eau d'Aïn-el-Figeh à Damas).

(*Monde colonial illustré*, juillet 1935, p. 94a)

PRINCIPALES RÉFÉRENCES HORS MÉTROPOLE

Adduction d'eau d'Aïn el Figeh (Damas), Syrie. Travaux d'irrigation à Yamouneh (Liban). Surélévation du barrage de Homs (Syrie). Grand barrage en béton armé sur l'oued Ksob (Algérie).

CONSTRUCTION DE L'AQUEDUC DE DOUMAR (Adduction d'eau d'Aïn-el-Figeh à Damas).

Henri MASSON
directeur, puis administrateur

Né à Corberan, le 18 nov. 1883.
Fils d'Henry Masson, facteur rural, et de Jeanne Marie Bigot.
Marié à Besançon, le 19 juin 1909 avec Jeanne Marthe Crelier.

X-Ponts.

Ingénieur à Saïgon, Hanoï, Hué (8 sept. 1912-13 février 1917)
À l'armée d'Orient (6 mai 1917).

Service ordinaire des Ponts et Chaussées en Seine-et-Oise (1^{er} août 1919)

Faisant fonctions d'ingénieur en chef dép. Corse (1^{er} mars 1921).

Chevalier de la Légion d'honneur : ingénieur de tout premier ordre qui, après avoir réalisé dans la colonie d'Annam une œuvre remarquable, notamment par l'exécution des travaux de mise en état de viabilité de la route Mandarine, assure à l'heure actuelle, avec une compétence et une autorité hautement appréciées, les fonctions d'ingénieur en chef des services ordinaire, maritime et vicinal du département de la Corse (*JORF*, 2 août 1921)

Officier de la Légion d'honneur du 29 oct. 1935 (min. Marine), parrainé par Henri de Peyerimhoff : directeur de la THEG (depuis dix ans dans l'industrie). Élaboration de projets d'ouvrages difficiles et, notamment, de parcs souterrains à hydrocarbures.

Décédé à Paris XIV^e, le 2 juillet 1952.

Pour préserver Paris contre les inondations

CE QUE SERA LE BARRAGE-RÉSERVOIR DE PANNESSIÈRE-CHAUMARD
(*L'Œuvre*, 3 novembre 1937)

Une délégation du conseil général de la Seine a visité récemment les travaux de construction du nouveau barrage-réservoir de Pannessière-Chaumard. Elle était composée de MM. Georges Lemarchand et Peuch, présidents de la 13^e commission ; de MM. Georges Copigneaux, Louis Duteil, Beaugrand, Delval, Dubois et Le Gall, conseillers généraux. Ils étaient accompagnés d'ingénieurs : MM. Coijne [Coyne], Vaneuville [Gaston Vanneufville, polytechnicien, inspecteur général des ponts et chaussées (Ville de Paris)], Cucq [Fernand Élie Cuq, de la Ville de Paris], Gaspard [Roger Gaspard, de la ville de Paris, futur président d'EDF], Gayet, etc.

*

* * *

Voici les indications que nous ont données les techniciens sur ce nouvel ouvrage :

Le réservoir de Pannessière-Chaumard est l'un des ouvrages classés en première urgence pour l'aménagement du bassin de la Seine en amont de Paris. Cet aménagement a été retenu par une commission instituée en 1925 au ministère des

travaux publics, en vue d'étudier les mesures propres à améliorer la défense de la région parisienne contre les inondations par l'emmagasinement des débits de crues, étant observé par ailleurs que la vidange pendant la période d'été des eaux retenues en hiver devait efficacement concourir au renforcement des débits d'étiage des rivières du bassin de la Seine. Le renforcement de ces débits est devenu en effet une impérieuse nécessité, en raison du développement industriel de la région parisienne, dont les besoins en eau brute se sont accrus au point que tout nouvel accroissement des pompages en Seine et en Marne ne pourrait être autorisé sans nuire aux intérêts de la navigation et sans amoindrir les conditions d'hygiène de la région parisienne.

La première réalisation de ce programme s'est traduite par l'aménagement des chutes de la Cure, dans le Morvan (barrages du Crescent et du Bois de Chaumeçon), auquel le département de la Seine a participé.

Ces ouvrages, d'une capacité de 24 millions de mètres cubes à la disposition du département de la Seine, sont terminés et en service respectivement depuis 4 ans et 3 ans.

Elle a été poursuivie par la construction du réservoir de Champaubert-aux-Bois (Marne et Haute-Marne) dont l'achèvement est envisagé pour l'hiver 1938-1939. La capacité de cet ouvrage est de 23 millions de mètres cubes.

Il convient d'ajouter que la commission de 1925 avait également arrêté un programme de deuxième urgence, comprenant les ouvrages suivants :

Les réservoirs de Chantecoq et annexes dans le pays d'u Der (64 millions de mètres cubes) ;

Le réservoir du Grand Orient, à l'Est de Bar-sur-Seine (100 millions de mètres cubes) ;

Les réservoirs de la vallée du Serein (Beauregard et Frémoy), 114 millions de mètres cubes.

*
* * *

Le barrage de Pannessière-Chaumard sera établi en travers de la vallée de l'Yonne, un peu en amont du pont de Pannessière, origine de la rigole d'alimentation du canal du Nivernais.

À la cote (324,00), c'est-à-dire à 46 mètres au-dessus du fond de la vallée, la retenue du réservoir noiera 520 hectares de terrains et s'étendra sur 7 km. 500 de longueur et 2 km. 500 de largeur. La contenance du réservoir entièrement rempli atteindra 82.500.000 mètres cubes.

Le rétablissement des communications noyées par la retenue entraînera la construction de 1.650 mètres de chemins de grande communication, de 11.100 mètres de chemins vicinaux ordinaires, de à transformer en chemins de grande communication et de 850 mètres de chemins ruraux, l'amélioration de 1.800 mètres de chemins vicinaux ordinaires à transformer en chemins de grande communication et de 850 mètres de chemins d'intérêt commun, ainsi que l'exécution de 6 ponts en béton armé, dont le plus important aura une longueur s, de 100 mètres environ.

Le barrage proprement dit sera du type à contreforts et voûtes multiples, les ancrages sur les rives étant constitués par une digue massive en béton. Il comprendra 13 voûtes de 17 M. 50 de portée, 8 de ces voûtes les plus hautes (47 mètres au-dessus du terrain naturel), seront presque identiques, le fond de la vallée étant constitué par une plateforme horizontale de 140 mètres de largeur. L'évacuation de crues, susceptibles de débiter 150 mètres cubes-seconde, soit deux fois et demie la crue de 1910 à Pannessière, sera établi dans l'ancrage rive gauche.

Indépendamment de son rôle régulateur du débit de l'Yonne, le barrage constituera une réserve d'eau qui pourra être utilisée ultérieurement pour la production de force

motrice par la construction d'une usine hydro-électrique susceptible de produire 18.000.000 kWh. par an.

*
* *
*

Ajoutons qu'une cité ouvrière sera construite à Chaumard afin de loger les 150 ou 200 ouvriers qui seront occupés à l'édification du barrage.

On envisage, à l'issue des travaux, de conserver cette cité ouvrière et de l'aménager afin de la transformer en une cité de vacances où pourront se reposer des enfants des écoles parisiennes.

A. N.

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GENERALES (T.H.E.G.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 juin 1938)

L'exercice 1937 fait apparaître un bénéfice brut de 4.557.441 fr., dont il faut défalquer 3.691.290 fr. de frais généraux. Le bénéfice net s'établit à 866.151 fr. au lieu de 1.757.721 fr. pour l'exercice précédent (qui avait été reporté à nouveau).

L'actif réalisable a grossi de 40.681.679 francs à 47.774.118 fr., du fait du gonflement des débiteurs divers, qui entrent dans ce dernier chiffre pour 23.109.110 francs, au lieu de 18.182.784 fr. fin 1936 Les immobilisations sont pratiquement inchangées à 2.139.721 fr. Les disponibilités ont fléchi, par contre, de 1 million 56.198 fr. à 374.529 fr. On constate, au passif, l'accroissement des créditeurs divers, qui est d'un peu plus de 6 millions et demi ; ce chapitre s'élève à 26.971.685 fr. Il y a 2.153.246 fr. de provisions et 13.026.021 fr. d'amortissements.

Travaux hydrauliques et Entreprises générales (Theg)
(*La Journée industrielle*, 27 juin 1938)

L'exercice 1937 s'est soldé par un bénéfice de 866.151 fr., contre 1.757.720 fr. en 1936, formant, avec le report antérieur, un total disponible de 935.008 fr.

LES BARRAGES-RÉSERVOIRS DU MORVAN
(*Le Temps*, 21 septembre 1938)

Plusieurs centaines d'ouvriers travaillent actuellement au chantier du réservoir de Pannecièrre-Chaumard

.....
D'une contenance de 82,500,000 mètres cubes, il s'étendra sur 520 hectares et formera un lac de 7 kilomètres et demi de long, c'est-à-dire plusieurs fois plus étendu que les précédents. La digue de béton permettra une retenue de 46 mètres au point le plus profond. Il aura pour effet de régulariser le débit de l'Yonne et, par suite, de la Seine, de renforcer le débit du canal du Nivernais et de fournir, par une usine hydroélectrique appropriée, 18 millions de kilowatts par an. L'acquisition des terrains est terminée. Le département de la Seine n'en prendra possession que deux ans après le paiement aux vendeurs du prix de cession à l'amiable. Les intéressés auront donc le

temps de reconstruire leur maison ou d'en acheter une hors de l'emprise du réservoir. Faculté leur est laissée de démolir les maisons vendues au département et d'emporter les matériaux pouvant être utilisés à une reconstruction. Ainsi quelque chose leur restera de leur ancienne demeure, puisque avec les pierres, les tuiles, les charpentes et les menuiseries, ils auront emporté leurs dieux pénates.

Ayant un goût invétéré pour les chantiers, qui, à mon avis, animent un pays inerte, je suis allé à Pannecière-Chaumard. Un monde d'ouvriers grouille au fond du ravin. En amont, en aval, un rideau de fer clôturé le terrain. L'ancien lit de l'Yonne est à sec. On a détourné la rivière. Elle s'engouffre en tunnel sous un éperon de colline, reparaît, furieuse d'avoir été contrainte, reprend son cours naturel plus bas, dans les prairies. Un câble se suspend à des pylônes, par le travers de la vallée. Le va-et-vient de la benne nous aide à mesurer, par la pensée, la future profondeur des eaux. Sur les pentes s'accrochent toutes sortes d'installations techniques, une carrière d'où l'on extrait le granit, des machines où l'on broie le gravier, une bétonnerie. La route qui suivait les rives et s'amusait avec elles a été détournée par le haut des collines, en corniche. Par là, plus tard, elle suivra les bords d'un lac immense. Dans un champ voisin, on me montre la maquette du futur ouvrage, qui aura l'allure d'un immense viaduc. À la pression de 82 millions de mètres cubes d'eau, il opposera toute une rangée d'alvéoles s'appuyant elles-mêmes à des piles triangulaires.

Sur un plateau dominant la rive gauche, on achève de bâtir à l'usage des ouvriers et contremaîtres du chantier dix-huit maisons, une école qui servira aussi de salle des fêtes, un restaurant. Les architectes, MM. Queyras et Rigaud, ont cherché à éviter l'aspect ennuyeux d'une cité-jardins, Ils se sont inspirés de la disposition plus libre des villages, tout en gardant un souci de composition. Les maisons robustes sont construites en blocs de granit rejointoyés par un mortier apparent. Elles s'abritent dans un pli de terrain, se disposent autour d'une place régulière, s'égaillent suivant les courbes de niveau. Les toits de tuiles ou d'ardoises — j'eusse préféré tout l'un ou tout l'autre — couvrent les murs assez bas. On a prévu des logements pour hommes seuls, pour familles plus ou moins nombreuses. Dans l'une des deux maisons destinées aux futurs barragistes, une salle de réception contiendra un petit musée de ce qui a trait à l'ouvrage : cartes, plans, maquettes.

Une fois le barrage achevé, les ouvriers partis, il est permis de se demander ce que deviendra ce village vidé, lui aussi, de ses habitants. Peut-être y a-t-il là l'embryon de ce que pourrait être le peuplement futur, quand le réservoir sera devenu lac ? Ne serait-ce pas un beau sujet de concours pour les élèves architectes de l'École des beaux-arts que la composition et la prévision raisonnée, sans fioritures ni utopie, des moindres détails d'urbanisme, d'architecture, voire même de mobilier et de décoration que sollicitera l'affluence humaine ? C'est à quoi je songe en embrassant d'un dernier regard la vaste étendue qui sera prochainement noyée. Les ombres du crépuscule montent des fonds, laissant encore les parties hautes dans l'illumination du couchant. Le pays se déroutte majestueusement en plis et replis de verdure, dans un enchevêtrement de collines boisées ou coupées de haies. Là-bas, le soleil dore le village de Chaumard, comme s'il voulait le faire regretter, avant même sa disparition.

LÉANDRE VAILLAT.

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GÉNÉRALES (T.H.E.G.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 juillet 1939)

Le Tribunal mixte de première instance de Damas vient de rendre son jugement sur l'affaire qui opposait cette Société à la Commission Mixte des eaux de Figel. Le tribunal

a condamné cette Commission à verser à la Theg, en principal et intérêts, une somme de 25.800 livres turques or, ce qui représente environ 7.200.000 francs.

Nous croyons savoir que les deux parties recherchaient, sur ces bases, un accord amiable pour éviter de poursuivre la procédure.

Louis BERTOYE, président (novembre 1940)

Henri Dennes : directeur du chantier de Pannessière sous l'Occupation.

Trois hameaux attendent l'inondation qui les anéantira
CE SONT CEUX DE LA VALLÉE DE PANNESSIÈRE-CHAUMARD
où l'on édifie en ce moment un des plus grands barrages de France
Il luttera contre les crues de l'Yonne et de la Seine,
il régularisera le cours de ces deux rivières
et il accroîtra notre production d'énergie électrique
(*Le Journal*, 15 octobre 1942)

(De notre envoyé spécial)

CHATEAU-CHINON, octobre. — Après avoir quitté Corbigny, lorsqu'on remonte de l'Yonne vers Château-Thierry, on trouve un peu après avoir dépassé la forêt de Montreuilon, une vallée resserrée, au fond de laquelle bouillonne la rivière qui, à 25 kilomètres de sa source, n'est encore qu'un torrent. Un kilomètre environ en amont du pont de Pannessière, la solitude s'annonce soudain : des équipes de terrassiers remuent la terre que transportent de lourds camions à gazogène, pendant que des bétonneuses tournent inlassablement leurs gravats. C'est là, que depuis longtemps déjà, sont commencés les travaux du barrage de Pannecièrre-Chaumard, l'un des plus grands de France, puisqu'il sera près de cinq fois plus étendu que celui des Settons.

— L'ouvrage proprement dit, nous explique, plan en mains, un ingénieur, sera constitué par une digue en maçonnerie de béton, dont la hauteur, dans l'axe de la vallée, sera de 51 mètres au-dessus des fondations et dont la longueur en crête atteindra 330 mètres. La construction de la seule digue nécessitera la mise en œuvre de 220.000 mètres cubes de béton. Le plan d'eau, qui noiera 520 hectares de terrain, sera limité à l'altitude de 324 mètres du nivellement général de la France, créant ainsi une réserve de 82.500.000 mètres cubes d'eau.

Un triple but

Tandis que nous visitons ensemble le chantier, notre hôte nous expose les raisons qui motivèrent la conception de cet ouvrage, dont le projet est assez ancien, mais qui ne fut réellement mis en train qu'après cette guerre.

— Le barrage de Pannecièrre-Chaumard, nous dit-il, répond à une triple nécessité : lutte contre les crues de l'Yonne et par là même de la Seine ; régularisation du débit d'étiage de ces rivières et renforcement de l'alimentation du canal du Nivernais et, enfin production accrue de l'énergie électrique.

Aux deux premières questions, la réserve de 82 millions de mètres cubes d'eau faite en automne et surtout au moment de la fonte des neiges, répond de façon suffisamment éloquente. En revanche, pendant les trois mois de la saison sèche, la vidange totale de cette réserve permettrait d'apporter un appoint de 750.000 mètres cubes par jour à la Seine, pendant sa traversée de Paris, compte tenu des déperditions

du parcours. Quant à la production de l'énergie électrique, l'équipement de la chute de 46 mètres de hauteur, sera susceptible de procurer un débit annuel de 18 millions de kilowatts-heures.

Trois villages évacués

Dans la vallée, trois villages ont été évacués pour permettre la rentrée des eaux. Trois villages, ou plus exactement trois hameaux : ceux de Blaisy, d'Aringette et de Pellus.

Ce sont des agglomérations aux vieilles mesures en ruines, dont les toits de chaume laissent passer la pluie par leurs trous. Les pans de mur croulent dans les étables abandonnées, les orties et les ronces ont envahi les jardinets. Un silence de mort règne sur les maisons condamnées, dont les habitants ont émigré sur les hauteurs où, avec les indemnités qui leur ont été versées, ils ont acheté des fermes à Montigny, en Morvan, à Chaumard, ou même plus loin, à Mhere, à Montreuillon, à Ouroux.

.....
Stéphane FAUGIER.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE DES TRAVAUX PUBLICS (1940-1945)

par Dominique BARJOT,

professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Caen,

Chercheur associé au CRHQ (Caen).

(Histoire, économie et société, 1992, 11^e année, n^o 3,

Stratégies industrielles sous l'Occupation, pp. 415-436).

~~Au nombre des entreprises collaboratrices, il y eut aussi les Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales (THEG)¹³.~~

~~Située dans l'orbite de l'Union des Mines, cette importante maison avait, entre les deux guerres, acquis une excellente réputation dans le domaine des ouvrages en béton armé. Ayant, de surcroît, beaucoup travaillé pour les administrations militaires, elle fut rapidement contactée par les Allemands, pour le compte de qui elle accepta d'exécuter des chantiers. En 1942-43, elle ne travaillait plus guère que pour l'occupant. En octobre 1945, d'ailleurs, le comité de confiscation estimait à 12,622 millions de francs le montant des profits illicites réalisés par la société ; cette dernière écopait en outre d'une amende de principe de 1 million de francs, levée plus tard en application de la loi d'amnistie de juin 1947.~~

T. H. E. G. (Travaux hydrauliques et entreprises générales)
(BALO, 12 janvier 1942)

.....
Répartition des actions nouvelles. — Avis aux actionnaires. — En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juillet 1941, le conseil d'administration a décidé dans sa séance du 14 novembre 1941 de procéder à une augmentation de capital de 7 millions à 10.500.000 francs par l'émission au pair de 7.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 500 fr., dans les conditions suivantes:

¹³ Georges (N.), Marcilloux (P.), La THEG, Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales 1919-1956, Paris, Mémoire de l'Ecole Nationale des Chartes, 1990, dactyl.

Ces actions nouvelles créées jouissance 1^{er} janvier 1942 seront entièrement assimilées quant à la jouissance, aux actions anciennes « A » après versement à ces dernières du dividende afférent à l'exercice 1941.

Prix d'émission. — 500 fr. par action payable en totalité à la souscription.

.....
Le président directeur général,
LOUIS BERTOYE, 67, avenue de Ségur, Paris (7^e).

T. H. E. G. (Travaux hydrauliques et entreprises générales)
(*Le Journal*, 12 juillet 1943)

Les comptes de l'exercice 1942 faisant ressortir un solde créditeur de 8.952.907 francs ont été approuvés par l'assemblée du 28 juin. Le dividende a été fixé à 46 francs 666 par action, maximum autorisé par la loi.

MM. Maurice Tilloy et Henri Masson ont été réélus administrateurs.

Une assemblée extraordinaire tenue le même jour a mis certains articles des statuts en harmonie avec la loi du 4 mars 1943.

À partir de mars 1941, THEG a travaillé pour l'Organisation Todt. Ajoutés à ceux commandés par la marine allemande et, dans une moindre mesure, par la Luftwaffe, ces travaux ont représenté 38 % de son activité en 1941, 24 % en 1942, 47 % en 1943, 44 % en 1944.

Autres chantiers : consolidation et surélévation du barrage de Bouillouses (Pyrénées-Orientales).

Effectif : 1.200 salariés.

Chiffre d'affaires cumulé de 1940 à 1944 : 258,9 MF.

Bénéfices : 18,5 MF (7,1 %).

Dividendes : 4 MF

Annuaire Desfossés, 1945, p. 1728 :

T. H. E. G. (Travaux hydrauliques et entreprises générales)

Conseil : MM. H. de Peyerimhoff, pdt hon. ; L. Bertoye, pdt-dir. gén. ; A. de Boisgelin, P. Darcy, H. Enselme, H. Masson, P. Le Normand, M. Tilloy, Omnium d'Entreprises et de Placements [holding de la famille Peyerimhoff].

Commissaires aux comptes : MM. G. Jud, M. Chappey ; Le Gavrian, suppléant.

Annuaire Desfossés, 1948, p. 2020 :

T. H. E. G. (Travaux hydrauliques et entreprises générales)

Conseil : MM. Al. Jacquemont ¹⁴ ; L. Bertoye, pdt-dir. gén. ; A. de Boisgelin, P. Darcy, H. Enselme, H. Masson, P. Le Normand, L. Vennin ¹⁵, Omnium d'entreprises et de placements.

Commissaires aux comptes : MM. G. Jud, M. Chappey ; Le Gavrian, suppléant.

Travaux hydrauliques et entreprises générales (T. H. E. G.)
(BALO, 12 avril 1948)

.....
Cotation en Bourse des 84.000 actions.

Le président directeur général,
LOUIS BERTOYE, 67, avenue de Ségur, Paris (7^e).

UNE BELLE RÉALISATION FRANÇAISE
LE BARRAGE-RÉSERVOIR DE PANNECIÈRE-CHAUMARD
(*La Croix*, 3 septembre 1948)

Les travaux titanesques se succèdent en France. Après Génissiat, voici le barrage-réservoir de Pannecièrre-Chaumard (Nièvre).

L'idée d'améliorer le régime des eaux du bassin de la Seine, au moyen de grands réservoirs aménagés dans les hautes vallées, a pris naissance il y a une centaine d'années. À la suite de la crue de 1910, qui eut une ampleur catastrophique dans la région parisienne, une commission étudia les mesures propres à prendre pour éviter les dommages provoqués par des crues analogues.

Une loi déclara d'utilité publique, en 1917, un ensemble de travaux destinés à protéger les riverains contre l'inondation. Parmi ces travaux, le conseil général de la Seine décida d'établir un barrage à Pannecièrre-Chaumard, en travers la vallée de l'Yonne, un peu en peu en amont du pont de Pannecièrre, origine de la rigole d'alimentation du canal du Nivernais. Pannecièrre constitue un coin pittoresque du vieux Morvan, à une quinzaine de kilomètres de Château-Chinon (Nièvre).

Le barrage de Pannecièrre devait nécessiter la submersion de cinquante maisons, soit une partie des hameaux de Vaumissot, de Blaisy-Bas et Blaisy-le-Pont, d'Aringette, d'Ardoux, des moulins de Corancy et de la ferme de Plot, à Bouin.

Le plan d'eau maximum de Pannecièrre atteindra la cote (324.00), c'est-à-dire 48 mètres au-dessus du fond de la vallée.

En crête, le développement du barrage sera de 340 mètres. La retenue va noyer 520 hectares de terrain et s'étendra sur 7 km. 500 de longueur et 2 km. 500 de largeur maximum.

La contenance du réservoir entièrement rempli sera de 82 millions 500 000 mètres cubes.

¹⁴ Albin Jacquemont (1902-1931) : gendre de Paul Jordan, son successeur à la Compagnie Fasi d'électricité et à la THEG.

¹⁵ Louis Vennin (1877-1958) : polytechnicien, ingénieur des poudres. Après l'Armistice de 1918, il devient directeur général de la Société générale d'entreprises (S.G.E.) et la représente en divers conseils dont ceux de la Compagnie de constructions civiles et industrielles (mars 1921) et de la Construction africaine (mai 1922). Administrateur de l'Union hydro-électrique armoricaine (1923), d'Électricité et gaz des Pyrénées et des Forces motrices du Cantal.

Le Morvan est une des régions de France les plus abondamment arrosées par les pluies. Le terrain, d'une façon générale, est essentiellement granitique et imperméable. Le val d'Yonne est constitué par des zones de porphyre, de granulités à mica noir avec portion de porphyre noir et de diorite. Le barrage de Pannecière est assis sur des microgranulités de belle apparence. Il est du type à contreforts et à voûtes multiples dans toute sa partie centrale. Seuls les ouvrages de rive sont constitués par des digues massives.

Contreforts et voûtes sont réalisés en béton légèrement armé. Les ancrages extrêmes sont également en béton, mais ils ne comportent pas, en principe, d'armature. Les parties principales du barrage sont : les contreforts, au nombre de douze, espacés uniformément de 17 M. 50 d'axe en axe. Leur profil est triangulaire. Le sommet de ce triangle est à la cote (324.00). Le parement amont est incliné avec un fruit de 0,875 par mètre et le parement aval avec un fruit de 0.250 par mètre.

Chaque contrefort est constitué par trois plots accolés, d'épaisseur variable (3 mètres et 2 M. 50.). L'importance de ces épaisseurs imposée par l'écartement d'axe en axe des contreforts, assure par elle-même une certaine stabilité dans le sens longitudinal du barrage. Elle a permis de réduire au minimum les contreventements longitudinaux habituels. Ceux-ci, en effet, ne sont assurés que par un masque aval de 2 M. 50 d'épaisseur qui réunit et raidit la partie la plus haute des contreforts. Ce masque est découpé par une succession d'arcs en ellipse, ce qui donne à l'ensemble de l'ouvrage un aspect rappelant les caractéristiques d'un grand viaduc. Les contreforts reçoivent sur leur parement amont les retombées des voûtes inclinées, directement soumises à la poussée des eaux. Le barrage compte treize voûtes, soit huit voûtes normales s'élevant toute hauteur dans la partie centrale de l'ouvrage et cinq voûtes tronquées par les plans inclinés des fondations sur les flancs de la vallée.

Un parafeuillage rectiligne règne sur toute la longueur du pied amont du barrage.

Sur le couronnement de l'ouvrage, il y aura une chaussée de 5 mètres de largeur, bordée de deux trottoirs de 1 M. 30, à 2 M. environ au-dessus du plan d'eau maximum.

Le barrage de Pannecière comporte une prise d'eau unique aménagée à la base d'une voûte à peu près dans le lit mineur de la rivière.

Production électrique?

La production d'énergie électrique n'est qu'un but accessoire pour le barrage de Pannecière-Chaumard. L'Électricité de France prévoit cependant l'aménagement d'une usine immédiatement à l'aval de la prise d'eau. Cette usine restera entièrement située entre deux contreforts et sous la voûte qui les relie.

Elle doit comporter un alternateur unique entraîné par une turbine Kaplan, avec canal de fuite prolongé vers l'aval jusqu'à l'ancien lit de l'Yonne.

La chute variera de 47 mètres à 21 mètres. La puissance installée sera de 6 000 kilowatts-heure. La production annuelle escomptée est de l'ordre de 20 millions de kilowatts-heure. Il y aura deux bondes de fond, constituées chacune par une conduite cylindrique en acier de 1 M. 30 de diamètre, et un évacuateur de crues comportant l'écrêtement de la digue de l'ancrage rive gauche pour l'aménagement de deux puits auxquels fait suite un canal convergent à forte déclivité, se développant sur le flanc de la vallée et se terminant par un « saut de ski » pour débiter dans le fond même de la vallée nettement en aval du barrage.

Où en sont les travaux ?

La mise hors de l'eau des chantiers a nécessité la dérivation préalable de l'Yonne au moyen d'une galerie souterraine percée à travers la masse rocheuse située sous l'ancrage rive gauche du barrage. Il a fallu aussi construire deux batardeaux dans le fond de la vallée, l'un à l'amont, l'autre à l'aval du barrage, indispensables à la

protection des chantiers contre les crues de la rivière. Ces chantiers présentent un curieux aspect avec leurs outillages les plus modernes : concasseurs, trémies des bétonniers, pompes à béton, blondin de 4 tonnes, etc.

La submersion de la vallée en amont du barrage ne va pas seulement faire disparaître des hameaux. Elle coupera un certain nombre de routes et de chemins. Il faudra rétablir préalablement ces communications. Les travaux portent sur plus de 15 kilomètres de routes nouvelles à établir ou de routes anciennes à améliorer. En outre, six ponts en béton armé ont dû être prévus pour permettre aux nouveaux itinéraires le franchissement des vallées après la mise à l'eau.

Les travaux, entrepris avant-guerre, ont été interrompus une première fois, en septembre 1939, et remis partiellement en marche pendant l'occupation allemande (août 1940 à juin 1942). Après un nouvel arrêt, il a fallu attendre le mois de mai 1946 pour ouvrir de nouveau les chantiers, les réorganiser complètement et leur donner la physionomie et l'activité actuelles.

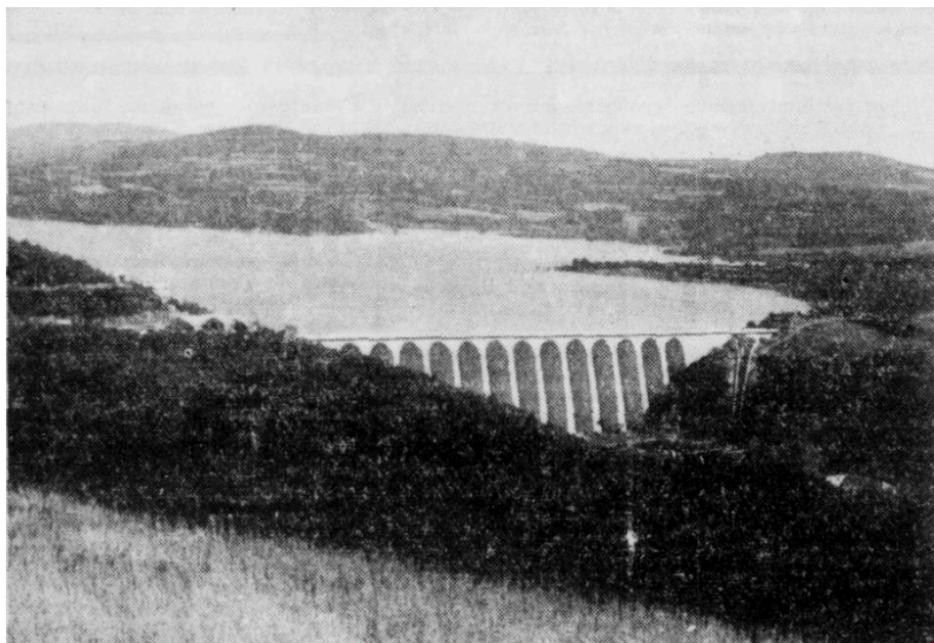
La mise en service du barrage le Pannecièrre-Chaumard est prévue pour le cours de l'hiver 1949. 1950.

JOSEPH MONTARON

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE
(*L'Aube*, 1^{er} décembre 1949)

.....
Le barrage Pannecièrre-Chaumard, qui vient d'être inauguré dans le Morvan et retient 82.500.000 m³ d'eau, régularisera le cours de l'Yonne et de la Seine et réduira les risques d'inondation.

UN NOUVEAU BARRAGE-RÉSERVOIR
VA RÉGULARISER
LE DÉBIT DE L'YONNE ET DE LA SEINE
(*La Croix*, 20 et 21 juillet 1950)



S'il arrive assez souvent aux hommes d'enlaidir un paysage en y édifiant quelque « ouvrage d'art », il leur arrive aussi quelquefois d'harmoniser leur travail avec l'œuvre de la nature.

C'est ce qui s'est passé dans les collines du Morvan, à une dizaine de kilomètres de Château-Chinon, où une muraille de béton de 340 mètres barre la vallée de l'Yonne, venant ainsi ajouter une nouvelle tache bleue sur la carte de France... Naturellement, la construction du barrage de Pannecières-Chaumard (Nièvre) n'a pas été entreprise pour le seul plaisir des touristes qui viendront admirer ce lac de près de 8 kilomètres de longueur. Elle fait partie d'un vaste plan destiné à régulariser le débit de l'Yonne et de la Seine, en préservant Paris des inondations au printemps et en apportant, l'été, un supplément d'eau. 13 barrages établis sur l'Yonne, la Cure, le Serein, entre Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube, sur la Blaise, retiendront, lorsque le programme des constructions sera achevé, 1.300 millions de mètres cubes d'eau. Avec Pannecières-Chaumard (82 millions de mètres cubes), trois autres barrages-réservoirs sont en service : Le Crescent (14 millions de mètres cubes) ; Chaumeçon (20 millions de mètres cubes) ; Champaupert (23 millions de mètres cubes),

Le président du conseil général de la Seine. M. Martial Massiani ; le président de la première commission du Conseil général : M. Clément. de l'Électricité de France, accompagnés de quelques journalistes, se sont rendus mardi à Pannecières pour inaugurer la centrale électrique qui est installée sous l'une des voûtes du barrage. Mais l'utilisation de la réserve d'eau pour la production de l'énergie électrique — 20 millions de kilowatts-heure par an — restera toujours subordonnée aux consignes d'exploitation établies par le département de la Seine et qui visent essentiellement à renforcer les débits d'étiage et à lutter contre les crues. De novembre à juillet, ce sera la période de remplissage du réservoir, et de juillet à fin octobre, la période de vidange.

Ainsi, par la création de cette chaîne de barrages-réservoirs pourront être évitées des catastrophes comme celles de janvier 1910. La Seine et ses affluents ne seront plus soumis aux caprices des saisons.

H. LE PELLEY FONTENY

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET ENTREPRISES GENERALES (T.H.E.G.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 octobre 1950)

La société a procédé à la constitution, à Alger, de la Société Algérienne de Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales (A.L.T.H.E.G.) à laquelle elle a fait apport de certains biens mobiliers et immobiliers ainsi que du bénéfice des études et des démarches se rapportant à un important programme de travaux en Algérie.

Elle a reçu, en rémunération de ses apports 12.560 actions de 2.500 francs sur les 18.000 composant le capital de 45 millions.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 1633 :

T. H. E. G. (Travaux hydrauliques et entreprises générales)

Conseil : L. Bertoye, P.-D.-G. ; H. de Peyerimhoff, pdt hon. ; H. Masson, v.-pdt. ; A. de Boisgellin, P. Darcy, Al. Jacquemont, P. Le Normand, L. Vennin, Omnium d'Entreprises et de Placements.

Commissaires aux comptes : MM. G. Jud, M. Chappey ; Le Gavrian, suppléant.

Société de travaux hydrauliques et d'entreprises générales (THEG)
[Desfossés 1956/1628]

S.A., 9 août 1919.

Siège social : Paris, 35, rue Saint-Dominique.

Bertoye (Louis), 1628 (pdg THEG).

Renaud (A.), 1628 (v.-pdt THEG).

Boisgeline (Amaury de), 145 (BGI-LH), 1628 (THEG).

Darcy (Paul), 511 [Mines houille Blanzay], 1628 [THEG].

Jacquemont (Albin (1902-1961) ép. Marguerite Jordan, fille de Paul, auquel il succède), 1315 (Cie Fasi d'élec.), 1628 (THEG).

Le Normand (Pierre)[1884-1957. Ingénieur des postes et télégraphes, il fait carrière dans les charbonnages.][père de Robert ép. fille de José Ariès], 200 (Union des mines), 1432 (Phos. Constantine), 1628 (THEG).

Rotours (baron Guillaume des)(1888-1970. 1919-1935 député (4^e génération), puis sénateur. Avocat. Ép. Elisabeth de Franqueville), 135 (Bq L. Dupont), 522 (Cie indus.), 1289 (pdt Mildé), 1588 (Terrazzolith) [< Peyrot des Gachons ép. Françoise Dupont].

Industrielle et financière de l'Artois (Société)(524), 1628 (THEG).

Omnium d'entreprises et de placements [holding de la famille Peyerimhoff], 1628 (THEG).

COMMISSAIRES AUX COMPTES : MM. G. Jud, M. Chappey ; Le Gavrian, suppléant.

SIÈGE SOCIAL : Paris, 35, rue Saint-Dominique. Tél : INV. 65-50.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée le 9 août 1919. pour une durée de 50 ans.

OBJET : Tous travaux publics ou privés, tels que construction de bâtiments de toutes sortes, voies ferrées, routes, canaux, ports, aménagements de chutes, canalisations d'eau, lignes de transport d'énergie, et.

CAPITAL : 189 millions de fr. en 37.800 actions de 5.000 fr., dont 12.600 de priorité. À l'origine, 1 million ; porté en 1920 à 3 millions ; en 1921 à 5 millions ; en 1928 à 7 millions ; en 1941 à 10.500.000 fr. Porté en 1948 à 21 millions par l'émission au pair de 21.000 actions nouvelles de 500 fr. (une pour une). Porté en 1947 à 42 millions par création de 42.00 actions nouvelles réparties gratuitement (une pour une), puis en 1948 à 63 millions par l'émission à 560 fr. de 42.000 actions de 500 fr. (une nouvelle pour deux anciennes) Porté en 1949 à 126 millions par élévation du nominal de 500 à 1.000 fr. Titres regroupés à partir du 2 juillet 1951. Porté en 1957 à 189 millions par émission de 12.600 actions de priorité de 5.000 fr. (une pour deux).

OBLIGATIONS : 5.000 de 2.000 fr. 4 1/4 % demi-net, créées en 1943 et émises en 1944 à 1.945 fr. AM. de 1945 à 1984 par T. ou R.. sauf R. A. 1947 Coupon : 1^{er} juillet

5.000 obligations de 2.000 fr. 4 1/4 % demi-net, émises en 1946 à 99,50 %, aM. de 1946 à 1964

T. ou R. sauf R. A. à partir du 1^{er} janvier 1947. Coupon : 1^{er} juillet.

10.000 de 2.000 fr. 4 1/4 % demi-net émises en septembre 1946, aM. en 17 ans à partir de 1947 par T. ou R., sauf R. A. 1948. Coupon : 1^{er} juillet.

2.500 obligations de 10.00 fr, 6 3/4 % émises fin 1950. AM. de 1950 à 1968 T. ou R. sauf R. A. 1953. Coupon : 15 décembre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Avant fin juin.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale : intérêt cumulatif de 8 % aux actions de [...] tations éventuelles aux fonds de prévoyance, de réserves ou reports; sur le solde : 19 % au conseil, 90: % aux actions.

LIQUIDATION : Après remboursement du capital, le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER : Union des Mines.

COTATION : Courtiers « Cote Desfossés » actions 118 ; obligations 123. — Notice SEP : TC 126.

	Amort.	Provision	Bénéf. net	Réserves	Divid.+tant.	Divid. brut par act.
	(En 1.000 fr.)					(En fr.)
1945	5.594	— 563	—	1.067	50	—
1946	9.529	8.739	2.280	4.069	50	—

1947	16.974	5.151	2.076	4.297	50	—
1948	53.936	49.539	32.978	16.033	100	1.135
1949	32.266	19.216	3.961	14.072	109	990
1950	42.278	12.724	1.018	13.140	100	1.040
1951	82.751	1.897	79	—	—	5.050
1952	47.497	23.488	1.174	—	—	3.300
1953	79.863	6.545	327	—	—	2.300
1954	47.087	133	7	—	—	1.796

NOTA : Les amortissements et provisions sont bloqués.
(1) Perte.

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	220.735	243.171	206.243	174.084	221.797
Autres valeurs immobilisées	40.466	40.175	40.950	30.589	24.345
Réalisable : :					
Valeurs d'exploitation	60.781	152.171	141.971	100.951	101.498
Débiteurs	317.750	630.985	657.349	640.033	561.543
Titres de placement	14.328	14.760	84,181	84.717	115.218
Disponible	13.416	23.376	7.165	29.634	24.087
Comptes d'ordre	44.577	73.515	83.392	101.870	180.349
	<u>712.053</u>	<u>1.178.153</u>	<u>1.171.251</u>	<u>1.161.878</u>	<u>1.278.832</u>
PASSIF					
Capital	126.000	126.000	189.000	189.000	189.000
Réserves	95.348	94.551	96.447	114.896	116.401
Fonds de renouvellement et provisions	10.316	4.061	9,689	10.689	7.684
Dettes à long terme	42.746	51.308	71.149	110.888	137.910
Dettes à court terme	880.342	826.821	698.086	628.490	647.850
Bénéfices	12.724	1.897	23.488	6.545	133

Comptes d'ordre	44.577	73.515	88.392	101.870	180.349
	<u>712.053</u>	<u>1.178.153</u>	<u>1.171.251</u>	<u>1.161.878</u>	<u>1.278.832</u>

WW 1979 :

VIDAL (Charles, Henri), ingénieur, industriel. Né le 8 mai 1906 à Alès (Gard). Fils de Charles Philippe Vidal, officier, et de M^{me}, née Henriette Nogaret. Mar. le 10 avril 1931 à M^{lle} Henriette Tauzia (1 enf. : Jacqueline [M^{me} Marc Dumont]). Études : Lycées d'Alès et de Nîmes, Lycée Louis-le-Grand à Paris. Dipl. : ancien élève de l'École polytechnique. Carr. : officier d'active de l'armée de l'air, cadre navigant (1929-1945), colonel de réserve de l'armée de l'air, administrateur (1945), vice-président-directeur général (1965), puis président-directeur général (depuis 1970) de la Société des Éts Roure Bertrand Dupont*, gérant (1948), puis vice-président-directeur général (depuis 1968) de la Société d'études et de fabrications aéronautiques [EFA (Aérazur*)][adM. Cie industrielle et aéronautique du Maghreb à Casablanca (AEC 1951)], [président-directeur général de la Société de travaux hydrauliques et d'entreprises générales \(1957-1964\) \[THEG\]](#), administrateur de Cibié-Projecteurs et de Cibié-Vendôme, président du Syndicat national des fabricants de produits aromatiques de synthèse (1952-1973), président (1974-1976), puis président d'honneur (depuis 1976) du Syndicat national des fabricants de produits aromatiques (Prodarom), vice-président du Comité européen pour le développement économique et social (1964-1972), membre du conseil de recherches de l'Institut Atlantique (depuis 1964), conseiller (1952-1976) puis conseiller honoraire (depuis 1976) du commerce extérieur de la France. Décor. : officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 39-45, chevalier du Mérite militaire, croix du combattant volontaire de la Résistance. Sport : golf. Membre du Rotary-Club de Paris et des Golfs d'Ozoir-la-Ferrière et de Saint-Nom-la-Bretèche. Adr. : prof., 55, voie des Bans, 95100 Argenteuil ; privée, 46, bd de la Bastille, 75012 Paris.

1977 : rachat par Fougerolle.

Fougerolle, rapport 1984, p. 15 :

THEG

Part du Groupe 99%

Région Sud-Est

CA. 1981 TTC 95.265.000 F

Résultat 1981 + 603.000 F

En 1981, et malgré les séquelles de ses activités antérieures, la Theg a opéré un redressement très net de ses résultats d'exploitation, dégagant un bénéfice global après plusieurs-années de déficits importants.

Dans le courant de l'exercice, la Theg a achevé un programme de logements à Cavalaire, et poursuivi les importantes opérations de Marseille Métropole (bureaux pour le compte de Sofracim) et de l'École d'application de l'artillerie de Draguignan. Elle a entrepris la construction d'un ensemble hôtelier à Mandelieu, et la réalisation d'ouvrages de génie civil à Pierrelatte.

Photo : Usine La Cellulose du pin à Tarascon.

Fougerolle, rapport 1984, p. 15 :

THEG

Part du Groupe 99%
Région Sud-Est
CA 1984 HT 57 436.000 F
Es
Résultat 1984 1.906.000 F

Après un exercice 1983 marqué par une forte réduction de son chiffre d'affaires, la Theg a connu en 1984 un redémarrage de son activité (57 millions de francs HT, soit une progression de 58% sur l'année précédente), sans pour autant retrouver les niveaux atteints antérieurement. Ses résultats d'exploitation restent déficitaires et Fougerolle lui a consenti un abandon de créances de 6 millions de francs, permettant de solder ses comptes par un bénéfice de 1,9 million de francs.

La Theg réalise plusieurs ensembles immobiliers à Marseille, Fréjus et Cannes et participe aux travaux souterrains du métro de Marseille.

Fougerolle, rapport 1986, p. 16 :
THEG
Part du Groupe 100%
Région Sud-Est
CA 1986 HT 81.625.000 F
Résultat 1986 +1.297.000 F

Le chiffre d'affaires de Theg s'est contracté en 1986 de près de 10% et l'année 1987 devrait voir s'accroître la récession de l'activité de cette filiale située dans une région difficile.

Le résultat de l'exercice 1986 est cependant satisfaisant et marque le retour à une exploitation bénéficiaire après deux années particulièrement décevantes.

Theg a achevé en 1986 trois importants chantiers : une maison de retraite à Seillans, un collège à Cabriès et un lycée d'enseignement professionnel à Arles. La société a traité et commencé dans l'exercice la construction de bâtiments techniques pour les Houillères du Centre et du Midi à Gardanne. Par ailleurs, Theg réalise diverses opérations de logements, notamment 75 logements du parc de Renecros à Bandol.

1992 : fusion Fougerolle-Société auxiliaire d'entreprise dans Eiffage.

Marseille Theg renoue avec la croissance
JEAN-MARC MATALON
(*Le Moniteur*, 26 novembre 1999)

La filiale régionale de Fougerolle réalisera 150 millions de francs de chiffre d'affaires en 2000.

Créée en 1919 à Grenoble, passée sous le contrôle de différents actionnaires au fil des ans, la société anonyme de Travaux hydrauliques et entreprise générale (Theg) a recentré son activité sur le Sud-Est en 1977, lorsqu'elle a rejoint le groupe Fougerolle.

Aujourd'hui, la société basée à Marseille figure parmi les entreprises plus actives dans le secteur du bâtiment régional. « Après le creux de la vague, tous nos clignotants sont désormais au vert et nous recommençons à embaucher », observe Daniel Holzinger, le directeur de Theg.

L'entreprise, qui compte une centaine de salariés, réalisera 100 millions de francs de chiffre d'affaires en 1999 et 150 millions en 2000. En outre, le carnet de commandes de Theg est déjà crédité de 75 millions de francs de travaux pour l'exercice 2001. « Le bâtiment en entreprise générale et la promotion restent les axes de notre développement. Dans ces deux domaines nous mettons en oeuvre un savoir-faire technique qui s'appuie sur les 80 ans d'expérience accumulée par l'entreprise », assure Daniel Holzinger.

résidence Isabelle à Aix-en-Provence, le funérarium de Marseille ou les collèges de Vitrolles et de Gignac) attestent de la pluridisciplinarité des équipes de la filiale régionale de Fougerolle.

À l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la société, une réception en présence de Jean-Jacques Lefebvre, président de Fougerolle, a eu lieu dernièrement au siège de Theg, dans le XI^e arrondissement de Marseille. Réception à laquelle de nombreux élus et de maîtres d'ouvrage de la région devaient participer.

Les nouveaux chantiers

- Le centre nautique de Digne-les-Bains. Coût : 26 millions de francs.
- La reconstruction du lycée hôtelier de Marseille-Bonneveine. Coût : 110 millions.
- Le domaine de Coudon, à Toulon (bâtiments neufs et réhabilitation).
- Construction de 52 logements sociaux au Lavandou pour l'office HLM du Var. Coût : 17 millions.
- Construction de 23 logements à Aix-en-Provence pour la Sacogiva (7 millions) et de 82 logements sur la zone de la Duranne, pour Progereal.
- Construction de 90 logements PLA dans la cité du Plan d'Aou à Marseille.

• Bibliographie :

Emmanuel Darcissac, « Travaux hydrauliques et entreprises générales. Histoire d'une entreprise du bâtiment et des travaux publics de 1919-1945 » (*Bulletin d'histoire de l'électricité*, 1995, 26, pp. 25-46).